

Définition :

L'**équité** est l'absence de différences injustes, évitables ou remédiables entre des groupes de personnes, que ces groupes soient définis socialement, économiquement, démographiquement ou géographiquement ou par d'autres dimensions de l'inégalité (par exemple, le sexe, le genre, l'origine ethnique, le handicap ou l'orientation sexuelle). La notion d'équité (contrairement à la notion d'égalité) reconnaît qu'un traitement égalitaire n'est pas suffisant pour prendre en compte l'histoire de chacun.

La **diversité** consiste à reconnaître, respecter et célébrer les différences de chacune et chacun. Ces différences portent sur les valeurs, les attitudes, les perspectives culturelles, les croyances, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les compétences, les connaissances et les expériences de vie de chaque individu dans un groupe de personnes.

L'**inclusion** consiste à créer un environnement dans lequel chaque personne se sent bienvenue et valorisée. Un environnement inclusif ne peut être créé que lorsque nous conscientisons nos biais et préjugés inconscients, et que nous apprenons à les reconnaître et les dépasser.

Notre action :

Nous nous engageons à traiter les demandes de manière équitable, juste et honnête. Les origines ethniques, sociales, religieuses, orientation sexuelle ou politique, l'âge ou le genre des personnes ne peuvent pas être des facteurs d'acceptation ou de refus.

Nous avons conscience que la richesse culturelle est créée par les différences de chacun et promouvons ces différences. Elles sont une force qui nous permet d'avancer au quotidien.

Nous nous abstenons de tout jugement sur les personnes ou leur famille.

Nous nous engageons à former nos collaborateurs sur ces points afin que chacun puisse évoluer au mieux et être le plus tolérant possible.